L’obligation : hay que et tener que

Fiche méthode

(Espagnol 5e · La phrase · L’obligation)

La démarche pour dire ce qu’il faut faire

1. Qui doit ? Tout le monde → *hay que* ; une personne précise → *tener que.*

2. Obligation, interdiction ou pas obligé ? *no hay que* = il ne faut pas ; *no tener que* = pas obligé ; *no poder* = pas le droit.

3. Former : *hay que* ne bouge pas ; *tener* se conjugue (*tengo, tienes, tiene, tenemos, tenéis, tienen*) ; puis **que** + infinitif.

4. Un panneau, un règlement ? *es obligatorio, es necesario, prohibido, se prohíbe, no se puede* + infinitif.

Le réflexe — hay que (tous) / tener que conjugué (une personne) + que + infinitif ; no tener que = pas obligé.

Cas 1 · Hay que + infinitif

Réflexe — une règle pour tous → hay que + infinitif, rien à conjuguer.

Exemple 1. Dire qu’il faut baisser les stores en sortant de la classe.

Règle pour tous : **Hay que bajar las persianas al salir de clase.**

Exemple 2. *Para ir a la estación, ___ (girar) a la derecha.*

Pas de sujet → **hay que girar** (infinitif après *hay que*).

Attention — « Hay que giramos » est faux : toujours l’infinitif.

Cas 2 · Tener que conjugué

Réflexe — tener avec le sujet + que + infinitif.

Exemple 1. Dire que tes parents doivent repeindre la cuisine (*pintar*).

mis padres = *ellos* → **Mis padres tienen que pintar la cocina.**

Exemple 2. Demander à deux amis s’ils doivent étudier cet après-midi (*estudiar esta tarde*).

vosotros → **¿Tenéis que estudiar esta tarde?** (accent sur *tenéis*)

Attention — « Tengo estudiar » est faux : le *que* est obligatoire.

Cas 3 · Hay que ou tener que ?

Réflexe — un sujet ou « il faut que je, tu… » → tener que ; aucun sujet → hay que.

Exemple 1. Traduire : *Il faut que tu ranges ton bureau.*

« que tu » → **Tienes que ordenar tu escritorio.**

Exemple 2. Traduire : *Il faut composter le billet.*

Règle générale → **Hay que validar el billete.**

Attention — « Hay que tú ordenas » : jamais de sujet après *hay que.*

Cas 4 · Interdit ou pas obligé ?

Réflexe — no hay que = il ne faut pas ; no tener que = pas obligé ; no poder = pas le droit.

Exemple 1. Dire à un ami qu'il n'est pas obligé d'acheter un cadeau.

Pas obligé → **No tienes que comprar un regalo.**

Exemple 2. Dire à un ami qu'il n'a pas le droit de monter sur le toit.

Interdit pour lui → **No puedes subir al tejado.**

Attention — *No tienes que subir* voudrait dire « tu n'es pas obligé de monter ».

Cas 5 · Panneaux et règlements

Réflexe — tournure impersonnelle + infinitif, sans de.

Exemple 1. Panneau : il est interdit de marcher sur les rails.

Prohibido caminar por las vías. ou **Se prohíbe caminar por las vías.**

Exemple 2. Règlement : il est obligatoire de porter une blouse au laboratoire.

Es obligatorio llevar bata en el laboratorio.

Attention — « Es obligatorio de llevar » est faux ; *se prohíbe* avec un accent.

Les pièges

- *hay* = il y a ; *hay que* = il faut. *Hay que* n'a jamais de sujet.
- *tener que* : *tengo, tienes, tiene, tenemos, tenéis, tienen* + **que** + infinitif ; *tengo sed* n'est pas une obligation.
- *No tienes que* = tu n'es pas obligé ; pour interdire à quelqu'un : *no puedes*.
- Après *hay que, tener que, es obligatorio, prohibido* : l'infinitif, jamais un verbe conjugué, jamais *de*.
- Phrases utiles : *¿Qué hay que hacer?* · *¿Tienes que…?* · *No tengo que…* · *Está prohibido…* · *Es importante…* · *¡Tienes que ver…!*

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).